



Marcilly en Gault

Bulletin Municipal

JANVIER 2022

MEILLEURS VOEUX

A TOUS



Sologne des Étangs
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE BULLETIN TOUT EN COULEURS EST SUR LE SITE

<https://www.marcilly-en-gault.fr>

LE MOT DU MAIRE.....P-3

LA VIE COMMUNALE.....P-4 à 12

Conseil municipal du 13 octobre 2021

Conseil municipal du 3 décembre 2021

Noël des Agents

11 novembre 2021

Noël : Maisons éclairées

Cérémonie de fermeture du Centre de Secours

Ouverture de la plateforme des déchets verts

Repas à domicile Entraide Selloise

Communiqué du Père Noël

VIE SCOLAIRE.....P-13 à 15

Projet de fresque

Vendanges scolaires

SIVOS Regroupement pédagogique

Centre de loisirs de Marcilly (Familles rurales)

VIE ASSOCIATIVE.....P-16 à 19

Les associations

Association communale de pêche à la ligne

Groupe artistique de Marcilly Théâtre

Lectures partagées

Halloween

AREM Association pour la Restauration de l'Église de Marcilly

QUI FAIT QUOI À MARCILLY ?.....P-20 à 21

ETAT CIVIL.....P-21

AGENDA.....P-21

CONTACTS UTILES.....P-22

CHEMINS DE RANDONNÉESP-23

AU FIL DES BULLETINS.....P-24



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

10 et 24 avril 2022

12 et 19 juin 2022

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars 2022 pour la démarche en mairie ou par courrier



Continuons à jouer collectif !

C'est ensemble que nous pourrons arriver à sortir de cette longue période d'inquiétude qui semble sans fin.

Ensemble, ce n'est pas évident quand on est invité à rester chez soi, à garder des distances entre nous, à se méfier de nos voisins, de l'étranger.

Restons collectifs même si nous ne partageons pas toutes les options préconisées ; l'individualisme ne permet pas de gagner un match de foot !

A Marcilly, les agents des services publics de notre commune ainsi que les conseillers municipaux poursuivent leur mission afin de permettre la continuité d'une vie sociale indispensable ; c'est grâce à la disponibilité, l'écoute, l'efficacité, la gentillesse de tous ces acteurs que je peux assurer le pilotage de notre collectivité dans un environnement agité ; je pense également à tous ceux qui contribuent à la vie sociale locale : commerçants, artisans, associations. Que tous soient remerciés de leur engagement et de leur maintien aux manettes car la « météo sociale » n'est pas encore revenue au beau fixe !

Quand les meilleurs spécialistes, experts, professeurs, chercheurs ne peuvent proposer que des hypothèses mais pas de solutions, comment peut-on être autant affirmatifs : pro-vax, antivax, propass, antipass ; revenons à une vie collective raisonnée et tolérante. C'est plus fort que le chacun pour soi.

Ici, à Marcilly, nous poursuivons, grâce à la générosité de nombreux donateurs, notre grand projet de restauration de l'église ; la sécurité des piétons et la régulation de la circulation automobile est programmée par tranches car nous ne pouvons transformer le village en un coup de baguette magique ; n'oublions pas de respecter la nature et les richesses naturelles de la planète, il est peut-être encore temps d'agir en ce sens ! A notre échelle nous pouvons jouer collectif !

En attendant de nous retrouver un jour autour d'un verre et de quelques gâteries, restons attentifs à la santé collective pour nous et pour les autres.

Je souhaite à tous une nouvelle année pleine de joie, de projets, d'attention aux autres quoiqu'il arrive.

Votre Maire,
Agnès Thibault

« En cas de pandémie d'intolérance, ne jamais laisser cette crasse mentale salir votre esprit » Joséphine Baker



CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2021

Membres présents : 14

Agnès THIBAUT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlene BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE, Sébastien GAY, Bruno GROSSI, Patricia IBANEZ, Aline MOLLER-GRASSER, Francis RINGOT, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Absente excusée : Annie MANDION

Madame le Maire ouvre la séance à 19h et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER

Ordre du jour :

- Approbation du PV du conseil du 15 septembre 2021
- Prolongation de ligne de trésorerie de 100 000 €
- Modification de mise à disposition du personnel au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire
- Demande de subventions sur le programme sécurité route de Salbris
- Demande de subvention pour l'église
- Festillésime : organisation du spectacle du 30 janvier 2022
- Subvention Conciliateurs de justice
- Sculp't : choix d'une œuvre
- Organisation des vœux du Maire
- Questions et informations diverses

PV du conseil du 15 septembre 2021 : approuvé à l'unanimité

Prolongation de ligne de trésorerie de 100 000 € au taux de 0.50 par an : nécessaire dans l'attente du versement des subventions notifiées (Dotation de Solidarité Rurale, Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux...). Votée à l'unanimité.

SIVOS :

Augmentation d'1 heure de la mise à disposition de Karine DESEINE (29 à 30h).

Par ailleurs d'autres modifications sont à envisager du fait du nombre important de réservations du gîte et de la réorganisation prévisible au centre de loisirs liée à la baisse de fréquentation le mercredi : le point sera fait au prochain conseil.

Programme sécurité route de Salbris :

La tranche ferme (cheminement) est évaluée à 105 000 €, l'optionnelle (chicane centrale) à 80 000 €. Entre la Dotation Départementale d'Aménagement Durable qui peut se monter à 50 % du projet, la Dotation de Solidarité Rurale, la politique de « mobilités alternatives douces » et les amendes de police, Mme le Maire espère parvenir à un taux proche de 80 % de financement. L'autorisation est donnée à Mme le Maire de monter les dossiers de demande de ces subventions.

Restauration de l'église :

Le conseil autorise Mme le Maire à déposer le dossier de demande de subvention (DETR) avant le 31 décembre 2021 (subvention attendue entre 20 et 50 % devant s'ajouter aux fonds provenant de la Fondation du Patrimoine -dons et subvention-, aux fonds recueillis par l'AREM et à la participation de la commune).

Rappel est fait de la prochaine et deuxième réunion d'information sur le projet : vendredi 15 octobre 2021 à 18h, à l'église.

Festillésime :

Le spectacle « Drôles de dames » ayant remporté un franc succès à la Ferté Beauharnais, Mme le Maire



a souhaité proposer ce divertissement aux Marcigaultais. Il aura lieu le 30 janvier 2022. Le coût de 2420 € est subventionné à 60 %. Un tarif de 10 € pour les adultes et de 5 € pour les enfants devrait compenser le reste à charge pour la commune.

Subvention Conciliateurs de justice :

Point à traiter au prochain conseil

Sculp't : choix d'une œuvre.

La préférence des conseillers s'est portée sur la panthère des neiges. Restent à éclaircir les conditions de transfert : « don » à la commune pour 1000 € ou location pour 2 ans, déterminantes quant à la prise de décision.

Organisation des vœux du Maire :

Vœux des agents : vendredi 10 décembre 2021 à 18h

Vœux du Maire : samedi 8 janvier 2022 à 18h30

Autres moments de convivialité :

Pot de clôture du centre de secours avec tous les anciens pompiers de Marcilly : vendredi 29 octobre 2021 à 18h30

Ciné-goûter pour les Anciens : jeudi 27 janvier 2022 à 14h30

Questions et informations diverses :

- Renouvellement du contrat informatique avec Berger-Levrault (comptabilité de la commune) pour 3 ans. Unanimité.
- Prix du gîte : les Gîtes de France demandent d'intégrer le forfait ménage aux différents tarifs. Par ailleurs la somme de 100 € demandée s'avère insuffisante par rapport à la mobilisation nécessaire des personnels : des propositions seront faites au prochain conseil
- Tableau de l'artiste LouyZ : le conseil acte du don de Régis DEXANT. Mme le Maire, tout en exprimant ses remerciements, note que l'œuvre aura vocation à être déplacée.
- Amicale des écoles du RPI : Mme le Maire et Patricia CORDIER ont participé à l'assemblée générale du mardi 28 septembre 2021 ; elles ont ainsi constaté le dynamisme de cette association. A noter qu'était aussi présent un parent de Marcilly. L'Amicale organise des événements dans chaque commune : c'est maintenant aux parents de Marcilly de manifester leur intérêt pour ces activités.
- Le président de la Foire a démissionné sans être remplacé : une assemblée générale s'impose.
- Les conseillers remercient Alain GUILLON, président des Randonneurs marcillygaultais, qui a repris tout le balisage des chemins communaux.
- La maintenance du site informatique de la commune nécessite une extension du contrat à raison de 50 € par mois. Unanimité.
- Vendredi 22 octobre 2021 : réunion préparatoire de la prochaine course cycliste à Millançay.
- La direction diocésaine réclame la somme de 4200 € pour 3 années de scolarisation d'enfants marcigaultais à l'école Notre Dame de Saint Viâtre. Cette somme est l'aboutissement d'après négociations et s'inscrit dans un cadre légal, quels que soient les arguments qui plaident en défense du service public et du budget des communes. Après discussion le Conseil se résout à voter le paiement de cette somme (1 abstention).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.



CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DÉCEMBRE 2021

Membres présents : 14

Agnès THIBAUT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlène BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE, Sébastien GAY, Bruno GROSSI, Patricia IBANEZ, Annie MANDION, Aline MOLLER-GRASSER, Francis RINGOT, Pascal ROUSSEL.

Absente excusée : Valérie de SARIAC – a donné son pouvoir à Bruno GROSSI.

Madame le Maire ouvre la séance à 18h et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

Ordre du jour :

- Eglise
- Sécurité
- Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget
- Suppression et création de poste
- Cour de l'école
- Subvention pompiers de Marcilly
- Subvention association des écoles du RPI
- Subvention pour l'EHPAD
- Tour du Loir et Cher
- Règlementation d'utilisation de l'ancien centre de secours
- Questions et informations diverses :
 - Horaires mairie
 - Colis de Noël

Madame le Maire propose de traiter en premier les sujets de moindre importance afin de consacrer plus de temps aux points forts de l'ordre du jour.

PV du conseil du 13 octobre 2021 : approuvé à l'unanimité

Vœux des agents : vendredi 10 décembre à 18h à la salle des fêtes – pass sanitaire obligatoire

Subvention association des écoles du RPI :

Chaque commune subventionne cette amicale qui, très dynamique, organise de nombreux événements au cours de l'année. La somme avancée de 400 € est votée à l'unanimité par les membres du conseil qui souhaitent vivement que les parents d'élèves rejoignent cette structure.

Subvention pompiers de Marcilly :

350 € pour cette dernière année, le centre de secours étant maintenant fermé. Votée à l'unanimité.

Subvention pour l'EHPAD :

L'association « Clin d'œil » projette d'acheter une bicyclette électrique qui s'adapte à un fauteuil roulant (coût : environ 5 000 €). La participation de la commune de Marcilly est votée à hauteur de 200 €.

Suppression et création de poste :

La fermeture du centre de loisirs le mercredi pour insuffisance d'effectifs, conjuguée au départ de la cantinière à la rentrée des vacances de la Toussaint, ont obligé à des remaniements de postes, à la fois dans l'intérêt des personnels (rendus possibles grâce à la polyvalence de ceux-ci) et de celui de la commune. Les modifications proposées sont votées à l'unanimité.

Subvention conciliateur de justice :



Le Conseil estime qu'il n'a pas à subventionner un service de l'Etat.

Tour du Loir et Cher : du 13 au 17 avril 2022.

La traversée de Marcilly aura lieu le samedi 16 vers 11h. Une liste de 5 personnes (signaleurs) est requise. La participation financière de la commune s'élève à 0.12 € par habitant, soit 89.28 €. Votée à l'unanimité.

SIVOS : avance de trésorerie.

La subvention de la Région pour le déplacement des élèves en car n'intervenant que 2 fois en cours d'année, la contribution de la commune de Marcilly est appelée à hauteur de 17 000 € dès janvier 2022. Votée à l'unanimité.

Eglise :

Le financement mixte (privé-public) de la phase 1 des travaux (couverture et mise hors d'eau) évaluée à 300 000 € + 30 822 € de maîtrise d'œuvre est en bonne voie. Les sommes collectées à ce jour à la Fondation du Patrimoine s'élèvent à 95 000 € auxquels s'ajoutent une 1^{ère} dotation de 30 000 € puis une seconde de 10 000 €. Le Club des mécènes du Val de Loire va également contribuer au projet à concurrence de 10 000 €. La subvention DETR demandée à hauteur de 30 % du coût global devrait s'élever à 99 246 € (votée à l'unanimité). Pourrait venir en complément une aide de la Fondation de la sauvegarde de l'art français. Enfin, le Conseil départemental est sollicité au titre de la restauration d'édifices pour un montant de 76 000 €.

Le lancement de l'opération est prévu pour fin janvier-début février.

Les travaux devront prendre en compte la nécessité de changer l'installation de chauffage dont le fonctionnement a dû être arrêté pour des raisons de sécurité.

Sécurité :

Mme le Maire fait la lecture d'un article rédigé au nom d'un collectif de riverains à destination des membres du Conseil municipal.

« DOSSIER SÉCURITÉ : DES CHOIX QUI INTERROGENT »

23 octobre, nouvel accident dans le virage de l'église. Choc impressionnant d'une fourgonnette contre le tracteur de la municipalité. Un blessé.

Dans la même semaine c'est le 3ème constat d'accident informe le 1er adjoint (un devant l'école, un devant la mairie).

Ces événements ne font qu'illustrer les dangers que représente la traversée du centre bourg par des véhicules en nombre croissant et dont rien ne vient limiter la vitesse. On peut donc s'interroger sur la décision de débiter les travaux par la réalisation ... d'un trottoir route de Salbris.

Suite aux réunions de la commission de sécurité regroupant quelques élus et riverains, la municipalité a sollicité l'Agence Technique Départementale (ATD41) pour une étude globale dont le compte-rendu serait fait lors d'une réunion publique. Mais, covid oblige, cela n'a pas eu lieu.

Cependant, l'étude a été présentée à la commission qui a apprécié le travail réalisé tout en déplorant le choix délibéré de l'ATD41 de ne pas prendre en compte les besoins des usagers. Cela s'est traduit par certaines incohérences et des aménagements inutiles et dispendieux alors que plusieurs propositions peu onéreuses avaient été faites pour certains secteurs très dangereux.

La sécurité en matière de circulation est l'affaire de tous (piétons, cyclistes, riverains ...) autant que celles des automobilistes. Toutes les communes alentour ont déjà investi dans ce domaine. Il était donc temps pour Marcilly de lancer ce projet qui engage notre avenir et celui de nos enfants.

Le collectif des riverains demande donc expressément la tenue d'une réunion publique pour exposer l'en



l'ensemble des éléments de ce dossier afin de déterminer objectivement la priorité des aménagements, leur efficacité et leurs coûts en toute transparence.»

Après interrogation quant à l'identité des membres du collectif et débat, les conseillers sont tombés unanimement d'accord sur la réponse suivante :

« L'argumentaire, présenté par un *collectif de riverains*, repose sur 3 faits qualifiés à tort d'accidents pour 2 d'entre eux : le fait d'emboutir un équipement de sécurité, dû à un éblouissement, ou celui de reculer de façon intempestive dans une borne, relève de la conduite du véhicule et ne saurait être imputé à une insuffisance du dispositif de sécurité.

Gardons-nous de conclusions hâtives !

Le sujet de la sécurité est néanmoins pris très au sérieux puisque des réunions de concertation avec les *riverains demandeurs* et l'agence technique départementale missionnée pour une étude globale sur la commune ont été organisées *avant* le vote du Conseil municipal.

C'est un grand classique de ne pas arriver à satisfaire tout le monde en même temps ! Mais la programmation arrêtée devrait permettre de répondre au diagnostic établi et aux attentes exprimées par les riverains (phase 1 : route de Salbris ; phase 2 : route de Neung).

Néanmoins, toute demande de renseignement peut être présentée en Mairie.»

Mme le Maire informe le Conseil qu'une 1^{ère} réunion a eu lieu avec le maître d'œuvre pour le lancement des travaux.

Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget.

L'application de la règle des 25 % du budget précédent donne les montants suivants :

budget Commune : 17 720 € + 7 875 € + 4 225 €

budget Eau et Assainissement : 38 400 € + 7 769 €

Voté à l'unanimité.

Cour de l'école :

Plusieurs sujets s'entrecroisent !

Les déjections de chats qui polluent le sable ; la nouvelle acquisition de jeu en extérieur qui nécessite un sol de nature à amortir les chutes éventuelles (sable, mousse sur macadam ?) ; l'équipement en bac à sable avec couvercle...La réflexion est en cours et évoluera à la lumière des devis demandés !

Plus largement, c'est la prolifération des chats errants, nourris à la sauvette sans qu'ils soient pris en charge par ceux-là même qui les nourrissent, qui est posée !

Règlementation d'utilisation de l'ancien centre de secours :

Sur toutes les associations sollicitées le tennis de table, le Réveil de Marcilly et le théâtre se sont déclarés intéressés par ces nouveaux volumes à disposition.

Après discussion il est décidé à l'unanimité que le bâtiment, mal isolé donc pas chauffé, peu équipé, peut se prêter à des activités sportives et culturelles, à des réunions, mais pas à des repas.

Questions et informations diverses :

- Colis de Noël pour les Anciens : définition du contenu
- Horaires mairie : tenue de la mairie le samedi – à l'étude
- Sculp't : discussion autour de la convention de mise à disposition des œuvres -en cours



- Projet école : « fleurir le city »
- Projet de concert de piano à l'église par une Marcigaultaise
- Projet de développer l'aspect culturel dans le cadre de la restauration de l'église

Prochains conseils :

Mercredi 26 janvier 2022 à 18h30 (comptes administratifs)

Vendredi 25 mars 2022 à 18h30 (budgets)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.

11 NOVEMBRE 2021 HOMMAGE À TOUS LES MORTS POUR LA FRANCE



« En ce 11 novembre 2021, la France commémore l'armistice qui a suspendu les hostilités entre les belligérants de la « Grande Guerre » (1914/1918), guerre qui a fait plus de 18 millions de morts et bouleversé l'ordre mondial. Le Traité de Versailles - signé le 28 juin 1919 - a remodelé l'Europe dans tous les domaines, avec les conséquences que nous connaissons. Le souvenir de la Deuxième Guerre mondiale est là pour nous le rappeler.



En 1922, à la demande des associations d'anciens combattants – dont l'Union Nationale de Combattants- le Parlement français – par la loi du 24 octobre- a déclaré le 11 novembre Fête Nationale. Longtemps demeurée le jour anniversaire de l'Armistice et de la « Commémoration de la Victoire et de la Paix », la célébration du 11 novembre rend désormais – par la loi du 28 février 2012 – hommage à tous les « Morts pour la France », civils ou militaires.

En 2022 sera commémoré le 60^{ème} anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie. Il sera rendu hommage – aux appelés, militaires d'active, harkis et supplétifs – pour leur engagement dans une guerre de décolonisation controversée. Ils ont sacrifié leur jeunesse et n'ont pas démérité. N'oublions pas les victimes civiles dans ce conflit du seul fait qu'elles étaient françaises.

En ce jour de mémoire, ayons une pensée particulière pour le sergent Maxime BLASCO « Mort pour la France » au Sahel, pour sa famille et ses compagnons d'armes du 7^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins de Varcès. Ils sont dignes de leurs anciens.

Ayons enfin une pensée pour tous nos militaires – notamment ceux des Opérations militaires Extérieures (OPEX) et des Opérations militaires Intérieures (OPINT) de la France – engagés actuellement face à cet ennemi polymorphe qu'est le terrorisme. Ils défendent les intérêts de notre pays, en métropole, Outre-Mer et dans le reste du monde. Ils contribuent au rayonnement des valeurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité, ciment de notre cohésion.

Centenaire, l'Union Nationale des Combattants, fière du passé de la France et de ses Forces Armées, continue à les soutenir en toutes circonstances et les accueille en son sein. »

UNION NATIONALE des COMBATTANTS



NOËL DES AGENTS

Prévu le vendredi 17 décembre 2021, il a été annulé à la dernière minute pour des raisons sanitaires. Pour la 2^{ème} année il a fallu renoncer à cette tradition festive qui réunit les personnels, leur conjoint et les élus autour du pot de l'amitié pour leur souhaiter un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Néanmoins Mme le Maire leur a remis personnellement un chèque-cadeau.



NOËL : MAISONS ÉCLAIRÉES

Au diable le variant « omicron », libre cours à la féerie de Noël !

Cette année encore les habitants du village ont refusé de céder à la morosité : en préalable au classement, le jury tient à accorder une mention toute particulière au quartier des Charmilles qui s'est tout à fait distingué cette année dans cette volonté festive ; il en va de même pour cette habitation au 16 place du Bourg qui, à défaut d'une grande surface, a su tirer le meilleur parti de sa configuration !

Merci à tous.

Palmarès :

1^{er} : M. FOREST et GUILLARD

2^{èmes} ex aequo :

M. et Mme TISSIER Jacques

M. et Mme BOURDIN Vincent

4^{ème} : M. et Mme ROUSSEL Jean-Charles

5^{èmes} ex aequo :

M. et Mme GUILLON Alain

M. PICOT Mathieu

7^{ème} : Mme LECLERC Nathalie

8^{èmes} ex aequo :

M. et Mme MARCHET Thierry / M. et Mme DOUAIRE Vincent

10^{ème} : M. et Mme BLENET Philippe

Et pour les commerçants : Mme Magalie ROY (salon de coiffure)

M. et Mme Christophe BOUCHET (boulangerie- pâtisserie)



Le premier

CÉRÉMONIE DE FERMETURE DU CENTRE DE SECOURS DE MARCILLY

VENDREDI 25 OCTOBRE 2021

« Je remercie la présence d' Agnès, Conseillère départementale et Maire de Marcilly, de Pascal Bioulac, Conseiller départemental, Maire de Lamotte-Beuvron, cher Pascal, je souhaitais surtout ta présence en tant qu'ancien Président du SDIS , tout un mandat pendant lequel nous avons pu parfois travailler ensemble, le Colonel Magny Directeur Départemental , le Colonel Robert Directeur Adjoint, Mesdames et Messieurs les conseillers et anciens conseillers, l'ensemble des anciens pompiers retraités, les anciens de Marcilly, les actifs, Mesdames et Messieurs.



Tout d'abord, je prends la parole en tant que dernier Président de l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Marcilly surtout pour vous rappeler l'historique des Pompiers de notre commune.

-En 1883, à l'issue d'un feu de 2000 bourrées situées à proximité de plusieurs bâtiments d'habitation dans le bourg et éteint grâce au prêt d'une pompe à bras appartenant à la famille DURAND THEODORE les dégâts auraient été très importants, le conseil municipal réfléchit sur l'achat de matériels et la création d'un Corps de Sapeur-Pompiers.



C'est en 1890, que plusieurs hommes de la commune s'engagent en tant que pompiers sans création de Corps, et la commune investit 800 francs dans une pompe à bras en 1891 qui sera remise dans la cour de l'école puis dans le local qui sert aujourd'hui d'abri bus.

Le 16 juin 1896, la création du Corps des Sapeurs-Pompiers de Marcilly devient officielle, armé de 29 hommes.

En 1948, une motopompe est achetée et la pompe à bras sera vendue 1 an plus tard à la commune de Montrieux.

Le local étant insuffisant, l'ancienne écurie du presbytère est mise à disposition en 1950, qui servira de centre de secours jusqu'en 1994 (salle actuelle du conseil).

En 1968, un véhicule DODGE est acheté pour le transport de personnel, puis en 1978, acquisition d'un UNIMOG équipé d'une citerne de 1500 litres (pour information, nous sommes encore quelques uns à avoir utilisé ces 2 engins).

Après notre départementalisation en 1993, la commune investit dans des nouveaux locaux et seront inaugurés en 1994, le centre d'intervention sera doté de nouveaux matériels tels que VTU et CCF.

Voici quelques chiffres pour l'activité opérationnelle :

En 1947, 3 interventions prises en comptes par les pompiers (3 feux)

Depuis 1990, de 40 à 90 interventions annuelles dont 75% sont du secours à la-personne.

Je finirai cet historique par la nomination des différents chefs de centre :

Léonce SAUSSET de 1896 à 1908

Sylvain GRIMAUULT de 1908 à 1935

Félicien MILLET de 1935 à 1955

Robert BOUTRON de 1955 à 1974

Jacques TISSIER de 1974 à 1996

Francis DUPIN de 1996 à 2001 ici présent

Pascal DUPUIS de 2001 à 2014 absent excusé

Jean-Marc VERGEON de 2014 à 2017 ici présent

Et Sonia AUGER de 2017 à 2021 ici présente.

Le Centre d'Intervention aura vécu 125 ans avec environ 80 femmes et hommes qui auront donné de leur temps pour aider et secourir les administrés.



Je vais remercier les anciens présents ce soir tels que Marcel avec 30 ans de service, Jacques 28 ans, Jean-Charles 31 ans, Francis 22 ans, Jean-Luc 20 ans, Jean-Michel 20 ans et Jean-Marc 41 ans mais également l'ensemble des personnes qui auront œuvré au sein de ce centre de secours pour subvenir au besoin de notre population, tout en appuyant, Colonel, que 6 d'entre nous sont aujourd'hui Professionnels.

Après 24 ans de volontariat pour Sonia et 36 ans pour moi, c'est-à-dire qu'à nous 2 cela représente 60 années de service rendu, nous ne pouvons nous réjouir de cette fermeture, mais avec un effectif très réduit et des recrutements très difficiles, cela ne devenait plus viable. Le Centre de Marcilly a fermé ses portes officiellement le 1^{er} juillet 2021, ce n'est pas le premier et certainement qu'à l'avenir malheureusement d'autres suivront.

A ce jour, Cédric et Virginie ont rejoint le CS Salbris, Sonia et moi (en tant que volontaire) avons rejoint le CIS La Ferté/Selles.

Je vous remercie tous ainsi que la municipalité et le SDIS pour leur soutien. »

Discours de Stéphane AUGER,

ancien Sapeur-Pompier volontaire à Marcilly,

Chef de Centre à Salbris, Président de l'Amicale de Marcilly.

DÉCHETS VERTS RAPPEL

Ouverture de la plateforme de déchets verts à Marcilly en Gault : de 10h à 12h

Samedi 22 janvier

Samedi 5 février

Samedi 19 février 2022

ENTRAIDE SELLOISE

REPAS À DOMICILE

Livraison de repas à domicile tous les jours de la semaine

COMPOSITION : Entrée, Viande ou Poisson, Légumes, Fromage ou Laitage, Dessert ou Fruit

+ Potage de légumes

&

Demi baguette ou boule tranchée

Possibilité de menu pauvre en sel

et pauvre en sucre



* Sous condition

Lundi	Repas du Lundi
Mardi	Repas du Mardi et Mercredi
Jeudi	Repas du Jeudi
Vendredi	Repas du Vendredi du Samedi et du Dimanche

Pour tout renseignement complémentaire

Tél : 02 54 96 01 11

Ou : entraide-selloise@orange.fr



COMMUNIQUÉ DU PÈRE NOËL

Cette année j'ai reçu beaucoup de lettres mais je n'ai pas pu répondre à tous les enfants car il y a des étourdies et des étourdis qui ne m'ont pas laissé leur adresse comme Jyme, Fden et Lylou, Juliet, Mila, Guillem, Flhon.

Heureusement que mes aides se sont débrouillés pour les cadeaux!

Mais je vieillis et ce serait plus commode pour moi d'avoir votre adresse!!!

Père Noël



LA VIE SCOLAIRE

PROJET DE FRESQUE

Dans le cadre du bien-être à l'école et des apprentissages artistiques, les élèves de la classe de CPCE1-CE2 de l'école vont réaliser une fresque murale sur celle déjà existante. En effet, la fresque actuelle n'est plus en état puisqu'elle a été réalisée il y a plus de quinze ans.

Les enfants travailleront sur ce mur à partir du mois de mai avec l'intervention de Mme LUGON qui est plasticienne. Nous pensons réaliser une fresque sur le thème du Petit prince afin d'illustrer le nom de l'école « Saint-Exupéry ». Nous réaliserons ce projet à la façon du street art. Les enfants travailleront donc en classe sur l'œuvre littéraire mais aussi sur l'apprentissage de la verticalité pour la réalisation de la peinture sur le mur à partir de janvier.

Certaines familles ont déjà fait des demandes auprès des magasins de peinture aux alentours et nous les en remercions. Nous recherchons activement de **la peinture extérieure, lavable à l'eau** afin de pouvoir réaliser notre projet. Ainsi, si vous possédez des pots de peinture respectant ces deux points, ou même des fins de pots, merci de nous les déposer à l'école. Nous vous en remercions par avance.

Marion COSTA , Eden, Mike, Gabriel, Wendy, Owen, Anaïs, Nelson, Sacha, Mélissa, Maxime, Rodolphe, Guillem, Liam, Prune, Ange, Simon, Kyllian, Lana, Matyas et Tess



VENDANGES SCOLAIRES

Le mardi 05 octobre 2021, les deux classes de l'école ont participé aux vendanges au Clos des étourneaux à Marcilly*. Les enfants ont été ravis de pouvoir vendanger tous ensemble. Pour certains, cela a été une découverte, pour d'autres cela est maintenant une habitude... Merci à l'association viticole et à l'année prochaine !

**Faible récolte due aux gelées du printemps et à une fin d'été trop aride*



SIVOS : REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE

Une rentrée scolaire singulière avec l'arrivée de la commune de Marcilly-en-Gault dans le regroupement pédagogique intercommunal.

Avec l'intégration de la commune de Marcilly-en-Gault dans le R.P.I, cette rentrée a été conforme aux



prévisions. Cent vingt-cinq élèves sont accueillis dans les six classes (deux classes à Marcilly-en-Gault, deux classes à Millançay et deux classes de Villeherviers). Huit enfants résident à Loreux, quarante-sept à Marcilly-en-Gault, cinquante à Millançay et quinze à Villeherviers. Cinq élèves n'habitant pas sur une des communes du R.P.I sont également scolarisés. Deux bus assurent le transport des élèves entre les quatre communes et les écoles, les temps d'attente le matin et le soir avant la montée dans les cars sont minimisés en accord avec ceux planifiés dans le schéma de transport théorique

Des modifications de l'organisation pédagogique.

Pour cette rentrée, une nouvelle organisation pédagogique a été proposée par les services de l'Education Nationale.

A Marcilly-en-Gault : · Une classe de Petite, Moyenne et Grande Sections de 23 élèves.

· Une classe de CP-CE1-CE2 de 20 élèves.

A Millançay : · Une classe de Petite, Moyenne et Grande Sections de 24 élèves.

· Une classe de CE1-CE2 de 21 élèves.

A Villeherviers : · Une classe de CE2-CM1 de 20 élèves .

· Une classe de CM1-CM2 de 17 élèves.

Des nouvelles enseignantes dans l'équipe pédagogique du RPI.

L'équipe enseignante de Marcilly-en-Gault intègre l'équipe du R.P.I : Mme Costa, directrice de l'école, a en charge la classe de CP-CE1-CE2, Mme Joubert, adjointe, la classe de PS-MS-GS aidée par Mme Deseine (ATSEM).

A Millançay, Mme Barbieu, directrice de l'école, enseigne dans la classe de CP-CE1; Mme Merlière assure son complément de service le vendredi. Mme Poisson a la responsabilité de la classe de PS-MS-GS en collaboration avec Mme Legras (ATSEM).

A Villeherviers, Mme Laurent, directrice, s'occupe de la classe de CM2; Mme Devautour de la classe de CE2-CM1, Mme Merlière complète son poste le jeudi. Nous souhaitons tous nos vœux de réussite à l'équipe pédagogique dans leurs missions auprès des élèves du R.P.I

L'acquisition d'équipements informatiques dans les écoles.

Pour favoriser l'acquisition par les élèves d'une culture et de compétences numériques, les communes de Millançay et de Villeherviers ont répondu à des appels à projets et ont obtenu en 2021 des subventions du rectorat comprises entre 50 % et 70 %, soit un soutien financier total de 10 900 euros, pour le changement des deux tableaux interactifs dans l'école de Millançay et pour l'acquisition de deux tableaux interactifs et d'une classe mobile dans l'école de Villeherviers. Le coût financier de ces investissements est de 20 500 euros TTC pour cette année. Un montant de 9 600 euros restait à la charge des collectivités de Millançay et de Villeherviers, le SIVOS a remboursé cette somme aux deux communes

Un nouveau prestataire pour assurer le transport scolaire.

Le SIVOS a lancé un appel d'offres en mai 2021, pour assurer le transport des élèves sur les deux lignes du schéma de transport scolaire. Le conseil syndical a attribué en juillet 2021 le marché au prestataire de transport Simplon pour les deux prochaines années scolaires. Le Conseil Régional finance à 95 % les charges de transport.

La composition du conseil syndical.

Suite à l'élection à l'unanimité en octobre 2021 de Mme Cordier, déléguée titulaire de la commune de Marcilly-en-Gault, comme vice-présidente du Sivos, le bureau du conseil syndical est composé des membres suivants : M.Philippe Jacquet, Président. Mme Patricia Cordier, Vice-Présidente. M.Joël Hérisset, Vice-Président. M.Hervé Delorme, Vice-Président.



Le budget du SIVOS

Le budget primitif du SIVOS sur l'exercice 2021 s'équilibre en section de fonctionnement à 149 920 euros et en section d'investissement à 2685,26 euros. Il est abondé par le Conseil Régional et les communes dont les charges sont calculées essentiellement au prorata du nombre d'élèves. Les participations communales en 2021 se répartissent de la façon suivante : Commune de Loreux : 10 387 euros. Commune de Marcilly-en-Gault : 20 070 euros (participation calculée sur la période allant du 1er septembre au 31 décembre 2021). Commune de Millançay : 59 897 euros. Commune de Villeherviers : 17 153 euros. Le SIVOS rembourse aux communes de Marcilly-en-Gault et de Millançay les charges du personnel mis à disposition.

Philippe Jacquet, Président du SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire).

CENTRE DE LOISIRS DE MARCILLY (Familles Rurales)

FAMILLES RURALES assocfamilles.ruralesmarcilly@sfr.fr

Lors de la première semaine des vacances de la Toussaint, c'est sur le thème de la fabrication maison qu'une quinzaine d'enfants s'est retrouvée au Centre. Avec en ligne de mire le recyclage, la réutilisation et la réduction des déchets les enfants ont réalisé des attrape-rêves, des savons à l'aloès Véra, de la lessive à base de feuilles de lierre, un repas de A à Z (dont le gâteau zéro déchet aux pommes trop bon !!) des tawashis (petites éponges en tissus recyclés) et des bougies pour Halloween et plein d'autres réalisations. Cette semaine a permis à nos petits "upcyclers" (personnes qui modifient et réutilisent des objets premièrement destinés à la déchetterie) en herbe de se rendre compte que pas mal de nos <<déchets>> peuvent être réutilisés autrement plutôt que tout simplement jetés à la poubelle.

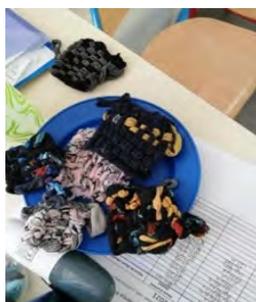


Un chouette séjour encore une fois grâce à la bonne humeur, l'imagination et l'inventivité des enfants mais aussi de l'équipe d'animation toujours partante pour de nouveaux projets. Nous avons hâte de se retrouver aux vacances de Février. Pas avant car le Centre ferme ses portes cette année le mercredi faute d'effectifs suffisants et stables (nous ne pouvons légalement pas ouvrir si la moyenne de 7 enfants sur 15 jours n'est pas atteinte). D'ailleurs n'hésitez à vous manifester auprès du Centre mais aussi de la Mairie si vous avez besoin du Centre pour les mercredis de l'année scolaire 2022. Je rappelle que le Centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans du village et des villages alentours mais aussi en résidence secondaire ou en vacances, que c'est l'occasion pour les enfants de partager des moments de jeux et de découverte dans un autre contexte que l'école. N'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus de renseignements et aller voir notre page Facebook pour voir nos réalisations

Centre de loisirs Marcilly C'chouette.

La présence d'un Centre de loisirs dans notre commune rurale est une chance pour les enfants car loin d'être une usine à enfants nous pouvons prendre en compte les besoins et envies de chacun. Mais du coup la participation de tous est importante pour maintenir ce service public.

L'équipe d'animation du Centre et l'Association Familles Rurales Marcilly vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.



Mathilde SEGRET



LES ASSOCIATIONS DE MARCILLY

COMITÉ des FÊTES	Patricia IBANEZ	06 11 01 60 34
A.C.V.S.V (Association Culturelle et Viticole de la Saint Vincent)	Jacky CHARTRIN	02 54 96 13 05
AMICALE des SAPEURS POMPIERS	Stéphane AUGER	02 54 96 00 05
THÉÂTRE (Groupe Artistique de Marcilly)	Sylvie BILBAULT	02 54 96 67 77
COMITÉ de la FOIRE de MARCILLY	Vacant	
Le RÉVEIL de MARCILLY	Jean Pierre MIGNOT	02 54 96 31 78
Les ENFANTS MARCIGAUTAIS	Frédéric CHARBONNIER enfantsmarcigaultais@gmail.com	
ASSOCIATION CULTURELLE du FOUR à PAIN COMMUNAL	Jean CHARPENTIER	02 54 96 29 06
Les RANDONNEURS MARCILLYGAULTAIS	Alain GUILLON	02 34 33 80 20
ASSOCIATION COMMUNALE de PÊCHE à la LIGNE	Guy DELAPIERRE	02 54 96 15 41
« VIE et SANTÉ » (Gymnastique, Yoga, Jeux de société)	Françoise SAUTRAY	06 81 20 20 56
FOOTBALL CLUB de MARCILLY (F.C.M)	Florent DESPREZ	02 54 98 25 32
ANC. COMBATTANTS (39/45, Prisonniers, Résistants, A.F.N)		
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	M. COSTA, N. JOUBERT	voir école
TENNIS DE TABLE LOISIR	Virginie DUPRAY	02 54 98 14 65
SECOURS CATHOLIQUE	Jean CHAUVIN	06 52 13 93 81
Les RENCONTRES des MARCILLY de FRANCE	Jean Charles ROUSSEL	06 20 77 12 60
FAMILLES RURALES	Jessica NAUDIN	06 26 98 01 51
Les AMIS de la GENDARMERIE	Philippe de la HARPE	06 08 77 47 89
AREM Restauration de l'Eglise de Marcilly en Gault	Bruno GROSSI	06 35 42 53 65

ASSOCIATION COMMUNALE DE PÊCHE À LA LIGNE

Depuis le 13 Mars, date d'ouverture de la pêche, l'étang communal des Aubiers a connu cette année encore une fréquentation importante.

Des familles entières sont venues profiter du cadre et certains week-end les berges de l'étang ressemblaient à un parc de loisirs.

Pour améliorer le côté pratique l'Association a acheté 3 grandes poubelles (avec couvercle) qui seront installées au printemps prochain (coût de l'opération : 990€).

L'Association a également investi dans un abri de jardin (780€) implanté sur une dalle de béton de 16m² afin d'entreposer le matériel nécessaire à la pêche de l'étang. La commune a donné son accord pour que ce local soit installé sur un terrain lui appartenant.

Le 14 Novembre au soir la saison a été clôturée et le 20 Novembre l'étang a été pêché.

Les membres de l'Association ainsi que plusieurs bénévoles se



sont retrouvés au lever du jour pour lancer le filet, sortir les poissons de l'eau, les trier et les comptabiliser avant de les remettre à l'eau.

517 carpes pour un poids total de 969Kgs ont été sorties ainsi que 23kgs de gardons, 4 esturgeons, et quelques sandres.

Ensuite, tous les participants ont été invités « Chez Tiphaine » pour y déguster un cassoulet.

En attendant la saison prochaine le Président présente ses vœux à toute son équipe ainsi qu'aux fidèles pêcheurs.

Guy Delapierre



GRUPE ARTISTIQUE DE MARCILLY (THÉÂTRE)

Depuis la rentrée les membres du Groupe Théâtre se sont retrouvés avec plaisir pour reprendre les répétitions des deux pièces de l'année dernière qui n'avaient pas pu être jouées et accueillent dans leurs rangs une nouvelle actrice et une ancienne déjà connue et appréciée, revenue en Sologne.

Tout le monde étant vacciné, l'activité se déroule en conformité avec les protocoles sanitaires. Le groupe espère que d'ici la fin février et au début du mois de mars les conditions et règles sanitaires permettront d'organiser les représentations ; d'ici là, il continue de répéter, de mettre en scène collectivement les pièces. La ferme volonté de jouer fait qu'il est envisagé le cas échéant de modifier les dates des représentations.

Le Groupe

LECTURES PARTAGÉES

Voici une nouvelle sélection d'ouvrages qui ont retenu notre attention :

Les aventures de Gilles Belmonte de Fabien CLAUW 5 tomes (actuellement)

Un grand roman d'aventure maritime où l'amour croise la mort et le lecteur côtoie marins intrépides et brigands aux grands coeurs .

*Tome 1: Pour les 3 couleurs

Mars 1798. La France révolutionnaire est en guerre contre les monarchies d'Europe, G Belmonte se voit confier un nouveau bâtiment : "l'Egalité". Machinations, combats navals, sens de l'honneur...

*Tome 2 : Le trésor des américains

A la veille du coup d'état du 18 brumaire, de retour d'une campagne victorieuse aux Antilles, le héros se voit confier une mission par le nouveau consul Bonaparte qui conduira sa frégate jusqu'à Philadelphie ...

Tout le bleu de ciel de Melissa DA COSTA

Suite à une petite annonce, commence un voyage stupéfiant de beauté. A chaque détour naissent, à travers la rencontre avec les autres et la découverte de soi , la joie, la peur, l'amitié, l'amour ...

Le bal des folles de Victoria MAS

Hôpital de la Salpêtrière fin XIXe, sous le commandement de Charcot ; ce roman est avant tout un plai-



doyer féministe bouleversant. Nous suivons le destin de femmes victimes d'une société masculine qui leur interdit toute déviance et les emprisonne.

Mes 18 exils de Susie MORGENSTEN

Quelle vie! Plus riche, plus inouïe, plus drôle qu'un roman ! impossible de s'ennuyer. Tout est rire, autodérision, émotion. Elle a l'art de raconter les petits et les grands moments de la vie, les chagrins, les joies, mais surtout l'éblouissement d'aimer.

Héritage de Miguel BONNEFOY

Les Lonsonier sont arrivés du Jura avec un pied de vigne en poche, le patriarcat a pris racine à la fin du XIX siècle. Dans cette fresque éblouissante qui se déploie des 2 côtés de l'Atlantique, l'auteur brosse le portrait d'une lignée de déracinés, habités par les blessures de la grande Histoire.

Ma double vie avec Chagall de Caroline GRIMM

En 2014, une admiratrice des oeuvres de Marc Chagall s'identifie à Bella, sa femme et raconte leur vie. Chagall vient à Paris pour y exercer son art en 1911. Il épouse Bella sa muse protectrice, ils partageront les bons et les mauvais moments de la vie d'artiste qui les fera beaucoup voyager.

Nature humaine de Serge JONCOUR

Alexandre incarne au mieux une génération charnière entre 2 mondes: l'un, protecteur et rassurant, l'autre menaçant et instable. De l'été caniculaire à la tempête de déc. 1999, Il va affronter tous les changements radicaux qui bouleversent l'agriculture, l'obligeant à abandonner les cultures et l'élevage peu rentables... Il faut s'adapter à ce monde nouveau ou mourir.

La voie pour l'avenir de l'humanité d'Edgar MORIN

Dans ce livre **Edgar Morin** propose d'explorer une autre **Voie**, seule à même de nous permettre de retrouver une cohérence, un sens et un avenir. Elle passe par une multitude d'initiatives d'ores et déjà mises en oeuvre aux quatre coins du monde, mais qui sont encore isolées et invisibles.

Un pédigrée de Patrick MODIANO

S'exprimant à la première personne, conformément au titre de l'ouvrage Patrick Modiano reconstruit la chronologie de son histoire personnelle à l'ombre de ses parents et d'une multitude de personnages qui ont croisé sa route.

Quelques policiers :

Ce que savait la nuit de Arnaldur INDRIDASON Islandais
Mörk de Ragnar JONASSON Islandais
Victime 2117 de Adler OLSEN Danois
Fermé pour l'hiver. Les chiens de chasse .L'usurpateur .Le disparu de Larvik... Jorn Lier HORST Scandinave
Le syndrome E de Franck THILLIEZ Français

Michèle Vaissière 06 51 53 24 38



HALLOWEEN



La chasse aux bonbons.....



.....a encore eu lieu cette année.....brrrr!!!!

AREM (Association pour la Restauration de l'Eglise de Marcilly en Gault)

En 2021 l'association a été très active pour faire connaître son ambitieux projet : 2 réunions ont été proposées aux adhérents, un concert de musique classique et un tournoi de bridge.

D'autres évènements sont en préparation pour 2022.

Le Conseil municipal, comme vous avez pu le lire dans les comptes rendus, a donné son feu vert pour démarrer les travaux en 2022. Les appels d'offre vont être lancés en début d'année.

Nous espérons avoir de nouvelles adhésions ! l'AREM a besoin de vous !

Pour tout renseignement : contact.arem41@gmail.com

Siège de l'association : Mairie de Marcilly-en-Gault



BULLETIN D'ADHESION 2022

à l'Association pour la Restauration de l'Eglise de Marcilly-en-Gault

NOM : Prénom :

Adresse :

.....
.....

Tél. : E-mail :@.....
(pour le retour du reçu fiscal)

OUI J'ADHERE A L'AREM

Renouvellement : € Adhésion individuelle 20 € Adhésion de couple 30 €

66 % de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu

Don de :€

Signature :

Chèque à rédiger à l'ordre de l'AREM, à envoyer ou déposer à la Mairie de Marcilly

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, merci de vous adresser au Secrétariat de l'Association.



QUI FAIT QUOI À MARCILLY ?

ACTIVITÉS COMMERCIALES, ARTISANALES et PARAMÉDICALES

Bar-Brasserie-Pizzeria « Chez Tiphaine »	TIPHAINE	02 54 96 27 10
Boulangerie-Pâtisserie	Christophe BOUCHET	02 54 96 67 45
Epicerie-Tabac-Journaux « Panier sympa »	Loïc et Sylvie BILBAULT	02 54 96 67 77
Esthéticienne	Camille B	06 45 38 21 29
Key Wendy's Cake	Sarah MARSIAS	06 23 65 31 93
Kinésithérapeute	Justine CAMPAGNE	02 36 38 25 77
Kinésithérapeute	Margot NIEZGODA	02 36 38 25 77
Ostéopathie	Jean-Louis DELAPLACE	06 47 53 77 32
Salon de Coiffure mixte « Styl' Coiffure »	Magalie ROY	02 54 96 68 84
Création d'objets d'art et décoration	E. NAUDET-DEXANT	06 18 44 28 16
ROMO FLOR'	Elodie PICOT	02 54 76 10 19
Secrétariat externalisé	Hélène PORTA	06 07 86 86 38
FJ RENOV, maçonnerie, carrelage, rénovation	Jérémy FOUQUEAU	07 81 95 82 16
Charpente, agencement, ossature bois	David LE MOING	06 46 84 85 66 david.lemoing@gmail.com
Charpente, couverture, zinguerie, démoussage, ramonage, isolation	Sébastien FOURNIER	02 54 76 79 82
Maitrise d'œuvre, services CMistes et Artisans	Kévin DUPIN	06 22 16 09 98 k.dupin21@gmail.com
Paysagiste « Pensée paysage »	Jérémy TIERCE	06 23 98 53 08
JARDI SOLOGNE	Kévin VIRON	06 83 61 98 03
Peinture-Papier peint-Vitrierie-Sols	Gérard DESHAYES	02 54 96 18 92
Peinture-Papier peint-Plaquiste « AB peinture »	Blagomir AKSIC	09 62 13 93 83 aksic.be@orange.fr
Terrassement-Travaux publics	Thibault DAPREMONT	02 54 96 30 43
Taxi	Marie-Hélène BILLOUX	06 24 87 51 52
Taxi	Jean Louis IBANEZ	06 16 51 75 65
Magnétiseuse / Reiki Animal	Sylvie JAROS	06 50 72 56 17
Cours de piano à domicile	Nathalie JODA	06 60 89 18 15

NATURE ET PRODUITS DE LA FERME

Ecuries du Dangeon (pension de chevaux)	Aurore DELAGRANGE	06 10 08 07 09
Maréchal ferrant	Stéphane de MARTIMPREY	06 80 60 53 28
Taxidermiste	François BODARD	02 54 96 69 59
Vente directe (Bœuf, Veau, Porc) à la ferme	Cédric BARDOT	02 54 98 77 69 / 06 83 87 99 19



LES ASSISTANTES MATERNELLES À MARCILLY

Cynthia DEFERT	9 rue de Vernou	07 87 43 10 25
Jessica NAUDIN	295 route de Loreux	02 36 38 20 81 / 06 26 98 01 51
Emilie STROBEL	6 impasse du Marais	06 74 32 43 38

GITES RURAUX-CHAMBRES D'HÔTES

M.Mme GRISON (gîte et studio) « Le Doublet »	47 et 49 route de Loreux	02 54 96 05 18
Mme LEHOUX	36 route de Salbris	02 54 88 92 43
Mme DE LA SERVE	Chantelouze	06 16 47 40 01
Mme SIVOYON	Les Landes	02 54 96 67 09
M. Mme DUFFROS (Chambre d'Hôtes)	Ferme de Boisquillon	06 61 58 93 82
Mme BLENET	16 Place du Bourg	06 10 11 35 68
Mme OUDOVENKO M. GAILLARDON	161 route de Selles Saint Denis Mobil Home	06 84 20 02 07
GITE de GROUPE communal	Place du Bourg	02 54 96 67 06

ÉTAT CIVIL

Elle et il sont nés

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Camille, Joseph, Marie CASTEX né le 25 novembre 2021

Aria GOËTZ née le 26 décembre 2021

Elle et ils nous ont quittés

Toutes nos condoléances à leurs familles

Le 31 octobre 2021 Jacques, François BONJUS à 68 ans veuf de Martine HALOIN

Le 28 novembre 2021 Jacques LAURENT à 86 ans

Le 29 novembre 2021 Jacques, Louis, Gustave PAILLOUX à 91 ans veuf de Louise AUTISSIER

Le 8 décembre 2021 Philippe, André LEFÈBRE à 68 ans papa de Nicolas

Le 19 décembre 2021 Marcel, Jackie SIVOYON à 86 ans époux de Bernadette DARGENT

Le 23 décembre 2021 Paulette PENNEC à 96 ans veuve de Robert BATALIE

AGENDA (Sous réserve de la situation sanitaire du moment)



11 janvier 2022	Lectures partagées Salle du Conseil 16h30
23 janvier 2022	Association Culturelle et Viticole de la Saint Vincent : Dégustation de vin chaud de 9h à 11h, messe à 9h30 (avec les Trompes de chasse de la Fresnaie)
30 janvier 2022	Festillésime « Drôles de Dames » Salle des Fêtes DATE REPORTÉE
31 janvier 2022	DATE LIMITE Élections par correspondance au Conseil d'Administration de l'A.C.V.S.V
1 février 2022	Lectures partagées Salle du Conseil 16h30
19 et 20 février 2022	Théâtre par le groupe artistique de Marcilly Salle des Fêtes
26 et 27 février 2022	Théâtre par le groupe artistique de Marcilly Salle des Fêtes
6 mars 2022	Randonnée de printemps organisée par les Randonneurs marcillygaultais
15 mars 2022	Lectures partagées Salle du Conseil 16h30
5 avril 2022	Lectures partagées Salle du Conseil 16h30



LA MAIRIE

3 route de Millançay

Tél : 02 54 96 67 06

Fax : 02 54 96 13 50

Site Internet :

marcilly-en-gault.fr

Courriel :

secretariat-margault@orange.fr

Horaires administratifs

- Lundi, mardi, jeudi 9 h à 12 h
- Vendredi 9 h à 12 h
et 14 h à 17 h
- Samedi 10 h à 12 h

Horaires « Urbanisme »

- Mardi et Jeudi 9 h à 11 h 30
- Vendredi 14 h à 17 h

Maire

Premier adjoint

Deuxième adjoint

Rédacteur principal

Secrétaire

Agnès THIBault

Jean Pierre AMOUREUX

Aline MOLLER-GRASSER

Aurélié DEWILDE

Virginie DUPRAY

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

3 route de Millançay

Tél : 02 54 88 22 42

Responsable : Virginie DUPRAY

Horaires

- Lundi, mercredi, vendredi 9 h 30 à 11 h 30
- Mardi, jeudi 15 h à 18 h
- Samedi 9 h à 12 h

SAPEURS POMPIERS

Numéro d'Urgence : 18

L'ÉCOLE COMMUNALE SAINT EXUPÉRY

85 route de Saint Viâtre

Tél : 02 54 96 67 20 / Port 06 46 30 45 11

Directrice

Professeurs des Écoles

Courriel : (informations importantes seules)

ec-saint-exupery-marcilly-en-gault@ac-orleans-tours.fr

Marion COSTA (CP-CE 1-CE.2)

Nathalie JOUBERT (Maternelle),

GARDERIE PÉRISCOLAIRE / CENTRE DE LOISIRS / FAMILLES RURALES

87 route de Saint Viâtre

Port : 06 17 53 88 45

Centre de loisirs Tél : 02 36 14 82 84

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : à partir de 7 h30 Soir : 16 h 30 à 18 h 30

Facebook : Centre de loisirs Marcilly C'chouette

SECTEURS PAROISSIAUX

Lamotte-Beuvron Saint-Viâtre Marcilly

Tél : 02 54 88 04 69 / Fax : 09 56 27 55 69

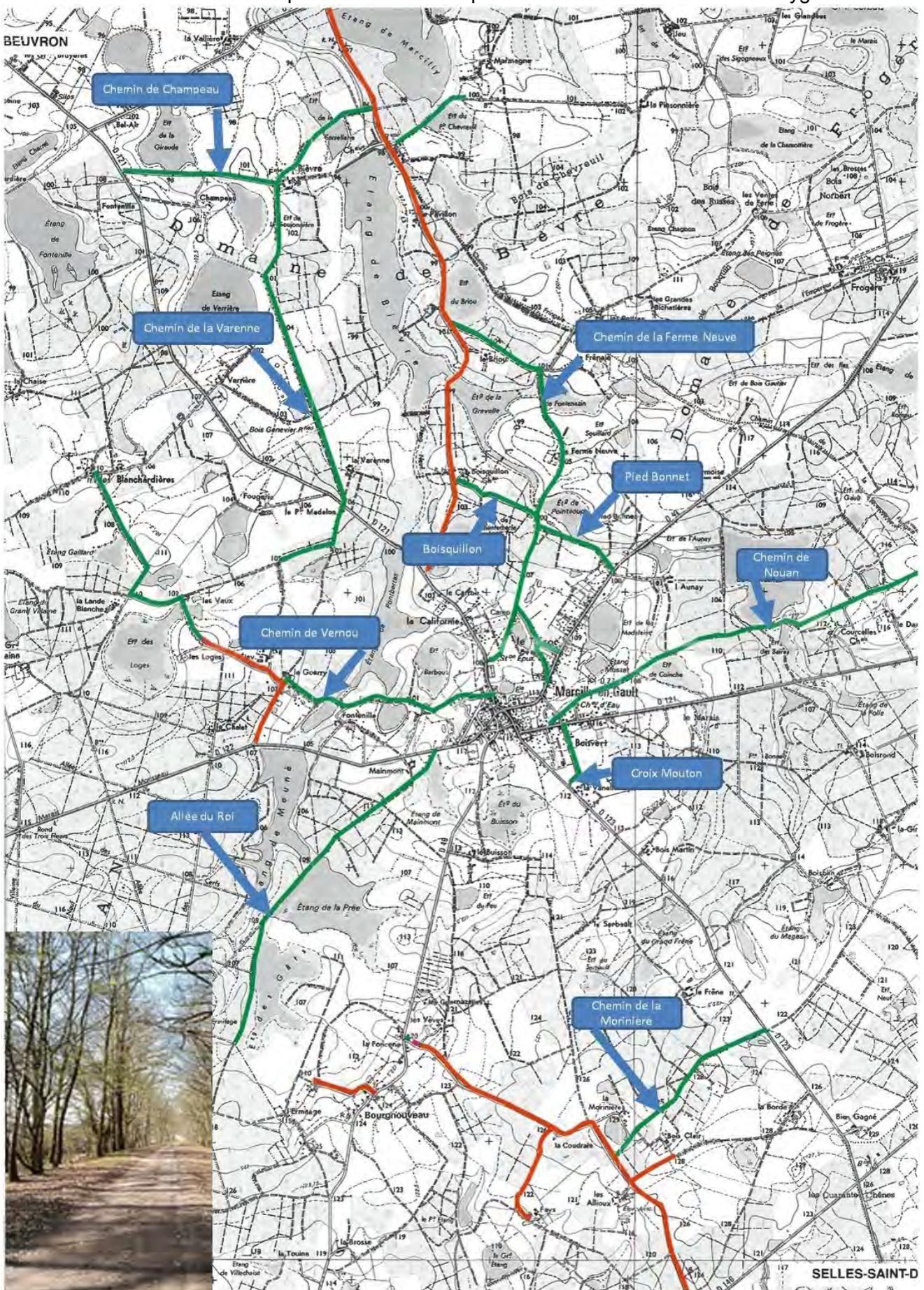
32, rue Durfort de Duras 41600 - Lamotte-Beuvron

Internet : <http://paroissedelamotte.free.fr/>



ITINÉRAIRES DE RANDONNÉES (Chemins ruraux et petites routes)

Chemins ruraux rebalisés par Alain GUILLON président des Randonneurs marcillygaultais



Chemins communaux 



Petites routes 

AU FIL DES BULLETINS

Après la longue série des conseillers du précédent mandat, du personnel municipal, des présidents d'association, voici le tour des conseillers élus pour la 1^{ère} fois le 15 mars 2020 : après Charlène BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT.....

Bruno GROSSI, 63 ans, marié, 4 enfants, est, après des études d'ingénieur et un service militaire à Dijon, entré chez Accenture, un cabinet de conseil aux entreprises dans lequel il travaillera 25 ans. Il occupe ensuite la fonction de Directeur Général de l'entreprise Osiatis (entreprise de services numériques) puis entre 2014 et 2020, d'Econocom, qui emploie 10 000 personnes en Europe. Celle-ci met en œuvre des projets de transformation digitale des entreprises et des organisations publiques en couvrant les principaux métiers du numérique : équipements, services et financement.



Dorénavant en semi-retraite, il décide de s'investir dans le village où il séjourne de plus en plus souvent. Né à Paris et vivant à Paris, il éprouve en effet avec Caroline, son épouse, le besoin et l'envie d'aménager dans le rythme de vie de la famille, des épisodes de calme et de vert. A la recherche d'un point de chute idéal pendant trois ans, pas trop loin de Paris, mais pas trop près d'Orléans, le hasard des visites les amène en 2007 à Marcilly en Gault, en lisière de la forêt de Bruadan. Et ce fut le coup de foudre ! A ceci près qu'avec des enfants encore petits, les parents décidèrent de vider temporairement l'étang le plus proche de la maison... C'est ainsi que Bruno Grossi raconte avec humour et enthousiasme la 1^{ère} pêche d'étang de la famille !

L'engagement est un mot qui revient dans la conversation, que ce soit à titre personnel ou concernant sa femme. Caroline préside l'association *l'Ecole à l'Hôpital* qui assure la continuité scolaire des enfants hospitalisés à Paris et en région parisienne. De son côté Bruno a été administrateur et trésorier de *Passe-relles Numériques*, qui œuvre en faveur de jeunes issus de la très grande pauvreté aux Philippines, au Cambodge et au Vietnam. A titre professionnel Bruno Grossi insiste sur la responsabilité sociétale des entreprises dans les nouveaux modes d'éducation et de formation continue ou l'intégration de critères exigeants de développement durable dans les modes de production.

Nouveau conseiller municipal, il prend à bras le corps, avec l'aide précieuse des administrateurs de l'AREM et le fort soutien d'Agnès Thibault, le projet de restauration de l'église du village. Pour ce programme pluriannuel ambitieux, il souhaite parvenir à un financement équilibré entre subventions publiques et dons privés, et prône une communication transparente sur les montants en jeu. « L'église doit être le cœur battant du village » dit-il. Le cultuel bien sûr, mais aussi le culturel et le patrimonial, notamment en organisant des concerts, des conférences, des visites. De là il avance l'idée d'un festival de musique qui pourrait avoir lieu tous les 2 ans. Il insiste également sur l'importance de la pratique sportive pour l'attractivité du village avec entre autres un tennis rénové et bien sûr, une belle équipe de foot qui en serait l'étendard !

Propos retranscrits après conversation avec l'intéressé et validés par lui-même.

Merci Bruno GROSSI !

Prochain numéro début avril. Les articles sont à faire parvenir à la rédaction pour le 20 mars date butoir. Merci d'avance !

Aline MOLLER-GRASSER

grasser.aline@gmail.com

Responsable de la publication : Agnès THIBAUT

Rédaction, documentation, diffusion : Aline MOLLER-GRASSER

Maquette : Philippe MOLLER

Crédit photos : Ph. MOLLER, A. MOLLER-GRASSER, M.COSTA, M SEGRET, A. MANDION, G. DELAPIERRE

Impression : Aurélie DEWILDE et Virginie DUPRAY

Diffusion sur le site de la Mairie : G. FORNETTE

